

L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE AU SECONDAIRE À L'AUNE DE L'ÉCRITURE INCLUSIVE

BI WIN DJESSAN

École Normale Supérieure – ENS – d'Abidjan

djessanlaurent@gmail.com

Résumé

L'une des questions sociétales, qui se pose actuellement avec acuité dans les sphères politiques, associatives et juridiques, est sans nul doute le plaidoyer en faveur de l'égalité des genres et la prise en compte des droits des minorités dont la forme linguistique se manifeste par l'écriture inclusive. Le domaine de l'enseignement et de l'éducation-formation est au premier chef concerné par la revendication de cette nouvelle forme d'écriture. Les didacticiens et les pédagogues s'interrogent sur les modalités d'enseignement de cette écriture inclusive qui puissent faciliter sa transmission par les enseignants.es et son acquisition par les apprenants.es. Les enseignant.es de grammaire et de linguistique sont en première ligne. La présente étude vise alors à jeter un regard panoramique sur la conception des cours de grammaire au secondaire, en vue de scruter les contours de cette tâche, en lien avec l'intégration des aspects liés à l'écriture inclusive. Elle aura pour ancrage heuristique, la doxa de la didactique de la grammaire telle que conçue par les théoriciens en la matière, et à la lumière de l'analyse de certains contenus pédagogiques dans l'enseignement secondaire ivoirien. Mots clés : égalité des genres, minorités, cours de grammaire, respect des règles, intégration

Abstract

One of the pressing societal questions currently being raised in political, associative, and legal spheres is undoubtedly the advocacy for gender equality and the consideration of minority rights, which is linguistically manifested through inclusive writing. The field of education and training is at the forefront of the demand for this new form of writing. Didacticians and pedagogues are questioning the methods for teaching inclusive writing that can facilitate its transmission by teachers and its acquisition by learners. Grammar and linguistics teachers are on the front

lines. This study aims to provide a panoramic view of the design of secondary school grammar courses, in order to scrutinize the contours of this task in relation to the integration of aspects related to inclusive writing. It will have as its heuristic anchor the doxa of grammar didactics as conceived by theorists in the field, and in light of the analysis of certain educational contents in ivorian secondary education.

Keywords: gender equality, minorities, grammar courses, respect for rules, integration

Introduction

Les mutations sociales suscitées par les luttes et les plaidoyers pour l'égalité des genres et la prise en compte des droits des minorités touchent la quasi-totalité des activités socioprofessionnelles. Les enseignant.es ivoiriens.iennes, du secondaire, en général, et ceux ou celles chargé.es des cours de grammaire, en particulier, font face à cette réalité dans leur rôle de concepteur.trice de contenus de cours, ainsi que de veille du respect des règles d'usage, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. La difficulté majeure à laquelle ils.elles sont confronté.es est la mise en œuvre des nouvelles règles grammaticales et morphosyntaxiques induites par l'écriture inclusive qui soient en adéquation avec les normes sociales encore largement tributaires des valeurs conservatrices, patriarciales ou phallogratiques. Leur difficulté est d'autant grande si l'on se réfère à l'affirmation de K. Bain selon laquelle « Être un bon enseignant, c'est en partie savoir qu'on a toujours quelque chose de nouveau à apprendre concernant les étudiants particuliers qu'on a à un certain moment et ce qu'ils ont de singulier en matière d'aspirations, de confusions d'esprit, d'idées fausses et d'ignorance. » (Bain, 2014 : p. 184).

Dans le cas spécifique de l'enseignement de l'écriture inclusive en Côte d'Ivoire, l'équation à résoudre, pour les pédagogues et les didacticiens, est celle de savoir transmettre des contenus pédagogiques qui ne dévoient pas l'arrière-plan philosophique et doctrinal de l'écriture inclusive, mais qui ne

heurtent pas, non plus, les valeurs conservatrices de la société dans laquelle se déroule l'enseignement. Consciente de ce dilemme cornélien, la présente recherche, intitulée « L'enseignement-apprentissage de la grammaire française au secondaire en Côte d'Ivoire à l'aune de l'écriture inclusive » ambitionne d'analyser les modalités par lesquelles les enseignants de grammaire au niveau secondaire peuvent intégrer les potentialités didactiques de l'écriture inclusive dans leurs pratiques pédagogiques. Il s'agit, plus précisément, de mettre en lumière les apports de cette approche linguistique contemporaine en tant que levier d'enrichissement des contenus grammaticaux, tout en assurant une adéquation avec les évolutions sociolinguistiques actuelles. Cette orientation s'inscrit dans un contexte où l'enseignement de la grammaire reste largement tributaire de méthodes traditionnelles, souvent peu sensibles aux enjeux d'inclusivité. Dès lors, une interrogation centrale se pose : dans quelle mesure les pratiques pédagogiques actuelles en grammaire au secondaire peuvent-elles intégrer, les ressources offertes par l'écriture inclusive afin de répondre aux exigences d'une éducation linguistique plus équitable et contemporaine ? Cette question principale fait appel aux interrogations secondaires suivantes : quelles sont les généralités sur le cours de grammaire au secondaire en Côte d'Ivoire et sur l'écriture inclusive ? Quelles sont les règles morphosyntaxiques de l'écriture inclusive qui sont compatibles avec la didactique de la grammaire française « classique » en vigueur dans cet ordre d'enseignement ? Quelles démarches, méthodes et techniques pédagogiques faut-il mettre en place pour faciliter l'enseignement/apprentissage de l'écriture inclusive dans l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire ?

La présente réflexion se présente ainsi, à la fois, comme un examen analytique des nouveaux contenus de cours de grammaire française en Côte d'Ivoire, qui intégreraient les principes de l'écriture inclusive, et un regard prospectif sur

l'adoption et la réception desdits principes par les acteurs.trices (enseignant.es) de l'enseignement secondaire dans ce pays. Cette étude part du postulat que l'enseignement de l'écriture inclusive dans ce niveau d'enseignement rencontrera potentiellement des difficultés d'ordre pédagogique et/ou psychologique, eu égard à l'environnement social plus ou moins hostile à la promotion de certaines questions liées au genre. Pour vérifier cette hypothèse, la méthode de la didactique de la grammaire et l'analyse de contenus seront convoquées et appliquées à un modèle de fiches de cours de grammaire validé par les responsables pédagogiques du système secondaire ivoirien. Au regard de toutes ces considérations, l'étude présente trois articulations.

La première expose des généralités sur le cours de grammaire au secondaire et sur l'écriture inclusive. La deuxième articulation se propose de mettre en lumière les principes et règles d'usage de l'écriture inclusive qui peuvent être intégrés dans les contenus des cours de grammaire. Quant à la troisième, elle suggère des stratégies de communication pour amoindrir les parasites pédagogiques et sociaux à l'efficacité de cette nouvelle manière d'enseigner la grammaire.

1. Généralités sur le cours de grammaire au secondaire et sur l'écriture inclusive

1.1. Généralités sur le cours de grammaire au secondaire

Parmi les cours dispensés au secondaire figure celui de grammaire. Déclinons les objectifs généraux de ce cours, ainsi que ses étapes d'exécution.

1.1.1. Les objectifs généraux de la séance de grammaire

Dans l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire, le cours de grammaire vise plusieurs objectifs généraux. Ainsi, l'administration de ce type de cours a pour objet d'améliorer

les compétences dans la pratique de la langue : il est admis que parler une langue ou écrire dans cette langue revient à s'exprimer dans ladite langue de manière correcte, en intégrant toutes les situations de communication. À ce propos, J.C. Beacco affirme : « À côté des connaissances formelles, sont désormais admises des connaissances communicationnelles, acceptées comme concourant à l'apprentissage des langues... » (Beacco, 2014 : p. 41) En dehors de cela, ce cours veut amener les apprenants.es à réfléchir sur la langue, autrement dit, à théoriser leur pratique communicationnelle. Par exemple, un.e locuteur.trice averti.e, au moment où il.elle est en train de dire « Je pense à mon avenir », doit savoir qu'il.elle prononce une phrase déclarative. Au-delà, il.elle doit être en mesure de mener une réflexion théorique sur la langue. On comprend pourquoi l'un des objectifs généraux de l'enseignement de la grammaire est justement d'amener les apprenants.es à maîtriser les règles. Pour finir, il convient d'indiquer que le cours de grammaire vise à comprendre et à utiliser oralement et par écrit les structures grammaticales.

Les objectifs du cours de grammaire sont ainsi de comprendre les règles linguistiques, d'améliorer la précision écrite et orale, et de développer une maîtrise des structures de la langue. Cela dit, qu'en-est-il des phases d'exécution de la séance de ce cours ?

1.1.2. Les étapes d'exécution de la séance de grammaire

Selon le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique, il ressort que la séance de grammaire, « comme un cours de sciences, passe par trois étapes : l'observation-manipulation, la formulation et l'application. » (Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique, 1984 : p. 35).

→ Étape 1 : l'étape de l'observation-manipulation du corpus

L'étape de l'observation-manipulation s'opère comme une expérience scientifique. À cet effet, dans le document cité supra, on peut lire : « De même qu'on manipule des produits chimiques, pour faire observer une expérience, en grammaire, on manipule des mots et des phrases de la langue pour faire observer leur fonctionnement. » (1984 : p. 35) Ces manipulations peuvent être des transformations, des substitutions, des déplacements, des effacements, des adjonctions, des soustractions, des permutations et/ou des enchâssements. Elles tiennent compte des spécificités des séances et elles peuvent ainsi être cumulatives ou exclusives. Il convient de signaler que le corpus manipulé peut être un ensemble de phrases isolées, proposées par l'enseignant, ou mieux, un texte, au besoin, le texte support de la lecture méthodique, et cela pour appliquer le principe du décloisonnement des activités. Le corpus concerné est censé s'ancre dans le vécu quotidien de l'élève.

→ Étape 2 : l'étape de la formulation

L'étape de l'observation-manipulation débouche, sous la conduite du professeur, sur celle de la formulation de la règle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique affirme, à ce propos : « Une fois la règle dégagée, il faut la formuler clairement, pour qu'elle soit portée dans les cahiers et retenue par les élèves. » (1984 : p. 36). En clair, après avoir fait remarquer par les élèves comment, par exemple, une structure syntaxique est construite, l'enseignant.e amène les apprenants.es à formuler la règle à partir de laquelle ils peuvent reconnaître cette structure ailleurs, mieux, l'appliquer en

situation. Il est à savoir que la règle formulée doit toujours être suivie d'exemples illustratifs donnés par les élèves. Ces exemples, tout comme le corpus, doivent s'appuyer sur le vécu quotidien des élèves ou être dirigés vers des attitudes ou des valeurs que l'on voudrait voir incarner par eux.

L'extrait de fiche ci-dessous proposée par la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue permet de mieux percevoir ce moment.

« II. Les marques de la phrase déclarative et interrogative.

Par quelle ponctuation se termine la phrase déclarative ? → Par un point.

- À la lecture, quelle est son intonation ? → Descendante.
- Par quelle ponctuation se termine la phrase interrogative ? → Un point d'interrogation.
- Quelle est la place du sujet par rapport au verbe dans la phrase P 4 ? → Le sujet est avant le verbe.
- Par quel mot commence la phrase interrogative dans P 4 ? → Un adverbe interrogatif.
- Comment appelle-t-on ce cas de construction ? → L'inversion du sujet.
- Donnez un exemple sur ce modèle. → Les élèves sont-ils arrivés ? » (DPFC) (2018, p. 54)

Il est à faire remarquer que le moment de la mise en œuvre de l'écriture inclusive dans l'exécution du cours de grammaire lors de l'étape de la formulation est le temps de la production d'exemples. Or, ici, aucune orientation n'a été donnée aux apprenants.es. dans ce sens. Au résultat, ces derniers.ères seront donc amenés.es à donner des exemples sans aucune référence à l'inclusion. Tous les autres points du contenu du cours permettent de faire le même constat.

→ Étape 3 : l'étape de l'application

Après la formulation de la règle, le professeur vérifie l'assimilation de cette règle par des exercices oraux, en vue de l'acquisition d'automatismes liés au point étudié. Cette démarche est valable pour les différents points étudiés. Le document du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique note, à cet effet : « Quand un théorème mathématique a été démontré, quand une loi physique a été déduite d'une expérience, on demande aux élèves d'investir dans la pratique leur nouveau savoir théorique : autrement dit, on leur donne des problèmes à résoudre. De même, la formulation d'une règle de grammaire est suivie d'une phase d'application, où les élèves se voient proposer des exercices d'entraînement. » (1984 : p. 36). À la fin du dernier point étudié, un ou des exercices sont donnés, pour vérifier si les élèves ont compris le cours ou non. Pareillement au corpus et aux exemples, les supports des exercices donnés par l'enseignant.e lors de la phase de l'application doivent prendre en compte les réalités des élèves : faits de tous genres, valeurs que l'on voudrait voir pratiquer par eux.

À la lecture de la fiche produite par la DPFC (2018, p. 55), l'évaluation ci-dessous apparaît :

- ✓ « Indiquez devant chaque phrase proposée son type.
- P 1. Le ciel s'assombrit.
- P 2. Les oiseaux chantent de belles mélodies.
- P 3. Comment se présente le tableau ?
- P 4. Revenez me voir demain.
- P 5. Que font les élèves ?
- P 6. Qu'est-ce qu'une phrase déclarative ?
- P 7. Les enfants sont polis.

P 8. Les études sont profitables aux élèves.

P 9. Parlons-nous avec respect.

P 10. L'homme naît bon.

- ✓ Produisez un texte de cinq (05) lignes où vous utiliserez des phrases déclaratives et des phrases interrogatives, en précisant devant chaque phrase son type.

Il ressort, à la lecture de ces phrases, qu'il n'est nullement fait référence aux genres, encore moins aux minorités.

La séance de grammaire a ainsi un schéma d'exécution formalisé, qui la prédispose à une mise en œuvre pouvant amener les élèves, sous la conduite de l'enseignant.e, à stabiliser les contenus en tenant compte de leur environnement, notamment en intégrant l'écriture inclusive. Toutefois, il n'est pas toujours fait attention à cette dimension. Cela étant, qu'en est-il des généralités sur l'écriture inclusive ?

1.2. Généralités sur l'écriture inclusive

Selon Marie-Ève Malouin (Malouin, 2018 : p. 30), l'écriture inclusive est « une approche visant à rendre la langue française plus égalitaire en intégrant des formes qui reflètent la diversité des genres ». Trois notions sont importantes ici : « égalitaire », « intégrant » et « diversité des genres ». Leur combinaison présente l'écriture inclusive comme un moment où tout le monde est pris en compte lors de ce moment de communication. Quant à Raphaëlle Rérolle, elle fait remarquer que « l'écriture inclusive vise à promouvoir une représentation équitable des genres dans la langue » (Rérolle, 2021 : p. 42). On note là qu'elle ne dit pas autre chose que Marie-Ève. Claire Dujardin (Dujardin, 2020, p. 38), pour sa part, définit l'écriture inclusive comme une approche linguistique visant à représenter équitablement toutes les identités de genre dans la langue. Elle insiste sur l'importance de modifier les conventions linguistiques

traditionnelles pour créer une langue qui ne favorise pas systématiquement le masculin. La troisième autrice s'inscrit ainsi allègrement dans les sillons des deux premières.

Il apparaît, au vu de ces définitions, que l'écriture inclusive (ou rédaction inclusive) est un ensemble de principes et de procédés dont l'objectif est de faciliter l'inclusion et le respect de la diversité des genres dans les textes. Au-delà, cette écriture amène à éviter toutes formes de discrimination : discrimination fondée sur le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, la race, l'origine ethnique, les handicaps ou tout autre facteur identitaire.

Les termes « rédaction épicène », « rédaction égalitaire » et « rédaction neutre », parfois employés comme synonymes d'« écriture inclusive », désignent, plus précisément, les styles d'écriture axés sur la représentation égale des genres.

Voilà présentées les généralités sur le cours de grammaire au secondaire et sur l'écriture inclusive. Au regard de ce qui précède, quels sont les principes et règles de l'écriture inclusive à intégrer aux cours de grammaire au secondaire ?

2. Les principes et règles d'usage de l'écriture inclusive qui peuvent être intégrés dans les contenus des cours de grammaire

L'écriture inclusive a pour objet d'amener la langue française à être plus représentative de la diversité des genres, par exemple. Lors de la conception et de l'animation des cours de grammaire au secondaire, plusieurs principes sont à appliquer, en vue d'aboutir à la prise en compte de cette dimension.

2.1. L'utilisation du point médian

Le point médian a pour objectif de faire apparaître les deux formes que sont les formes masculine et féminine dans un même

mot. Cela est visible dans l'exemple suivant : « Les lecteurs.trices, sont venues en grand nombre pour assister à la dédicace de l'œuvre. » à la place de « Les lecteurs sont venus en grand nombre pour assister à la dédicace de l'œuvre. » (pour désigner l'ensemble des lecteurs, des genres masculin et féminin). Dans le même sens, au lieu d'écrire « Les citoyens approuvent cette décision. », l'on pourra écrire « Les citoyens.ennes approuvent cette décision.

2.2. L'alternance des genres

Pour prendre en compte les différents protagonistes d'un texte, on peut utiliser successivement le masculin et le féminin. L'exemple suivant illustre cela : « Les enseignants sont des partenaires importants du système éducatifs. Les enseignantes ont une part clé dans la formation des élèves. » La prise en compte successive des deux genres a pour résultat le fait que chaque genre se sent concerné par l'information donnée par cet énoncé. On parle ici de visibilité des genres ou d'équité linguistique.

2.3. La formulation neutre

La mise en œuvre de l'écriture inclusive peut amener à utiliser des termes neutres ou collectifs, cela afin de ne pas privilégier un genre. L'exemple suivant le montre : « L'auditoire était attentive. » au lieu de « Les invités étaient attentifs. » L'utilisation du mot « auditoire », terme englobant, permet au locuteur de ne pas différencier les hommes et les femmes. Selon le même schéma, au lieu d'écrire « Les hommes sont venus en grand nombre. », on pourra écrire « La population est venue en grand nombre. » ou encore « Les personnes sont venues en grand nombre. » pour prendre en compte les deux genres.

2.4. Les accords en prenant en compte les deux genres

Pour une prise en compte inclusive des protagonistes d'un

texte, l'on peut être amené à accorder avec les deux genres les adjectifs et les participes qui les caractérisent, au cas où cela est possible. Tel est ce qui apparaît dans l'exemple suivant : « Les conducteurs.trices prudents.tes sont rassurants.es. » Ce cas est ainsi la suite de l'utilisation du point médian.

2.5. L'évitement des stéréotypes de genre

Un autre principe inclusif est, lors de toutes situations de communication, d'éviter de proposer des exemples qui renforcent les stéréotypes liés au genre. Par exemple, dans l'entendement général, les femmes sont censées être à la cuisine, elles sont censées s'occuper des enfants, alors que les hommes, pour leur part, se retrouvent au volant des bulldozers ou encore en train de débroussailler un champ de cacao. Ainsi, au cours d'un exposé, le locuteur pourrait, sans hésitation, faire faire la cuisine par un homme ou encore le montrer en train de s'occuper de son enfant, tout comme la femme se retrouverait en train de conduire un bulldozer. Ce procédé, il est clair, fera jouer, de façon indifférente tous les rôles de la vie aux différents acteurs, qu'ils soient féminins ou masculins.

2.6. Le respect des titres de civilité, de l'accord et des pronoms privilégiés par la personne à qui l'on s'adresse ou dont on parle

Chaque personne a ses préférences relativement au titre de civilité et aux pronoms à employer à son égard (Madame, Monsieur, elle, il, iel, etc.). Il est primordial de les respecter, aussi bien lorsqu'on s'adresse à une personne, par exemple dans un courriel, que lorsqu'on parle d'elle, notamment dans une notice biographique.

L'intégration de l'écriture inclusive dans les cours de grammaire permet non seulement de sensibiliser les élèves aux enjeux de genre, mais aussi de promouvoir une langue plus équitable et plus représentative. Quels sont alors les obstacles à

franchir pour que ces principes soient pris en compte lors de la conception et de l'animation des séances de grammaire au secondaire ?

3. Outils pédagogiques et stratégies communicatives pour un enseignement/apprentissage efficient de l'écriture inclusive

Pour intégrer l'écriture inclusive aux séances de grammaire dans l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire, des pistes sont à explorer.

3.1. Fixer les règles théoriques de la prise en compte des genres et des minorités lors des cours

Toute pratique commence par une théorisation. C'est d'ailleurs ce que montre P. Bourdieu, lorsqu'il affirme que théorie et pratiques sont intimement liées (1980, p. 12). Pour ce faire, avant toute mise en œuvre de la prise en considération des genres et des minorités lors des cours de grammaire au secondaire, ce sur quoi ces innovations devraient porter doit être clairement identifié. Ces indications devraient être orientés vers :

- l'intégration de la dimension « genre et minorités » lors de la formulation du corpus, notamment, en se référant au genre féminin et en prenant en compte les différentes minorités : ainsi le corpus d'un cours sur le verbe, au lieu de se présenter tel qu'il suit :

« P 1 : Je pensais souvent : « Lorsque je serai grand,
je bâtirai la maison de mes rêves. »

P 2 : Vous désirerez bien me faire parvenir au plus
vite vos dossiers.

P 3 : S'il pleut, nous rentrerons.

P4 : Je vais essayer coûte que coûte de garder mon sang froid. »

devrait avoir la configuration suivante, pour prendre en compte l'écriture inclusive :

« P1 : Je pensais souvent : « Lorsque je serai grand, je bâtirai la maison de mes rêves. »

P 2 : Les candidates désireront bien me faire parvenir au plus vite leurs dossiers.

P 3 : S'il pleut, les lesbiennes rentreront chez elles.

P4 : Les travailleuses.euses vont essayer coûte que coûte de garder leur sang-froid. »

On voit là que le corpus, pris dans son ensemble, permet de constater qu'il est fait mention des différents genres et même des minorités.

- l'extension de l'éventail des exemples : pour la formulation des exemples dont les sujets sont tout le temps du genre masculin ou ne se réfèrent à aucune minorité, il faut plutôt varier, pour le même cours, ces exemples. Ainsi, pour un cours, si lors de la première formulation, la phrase de l'exemple a eu pour sujet un nom masculin, les autres formulations devraient être illustrées par des phrases dont le sujet est soit au masculin, soit à un contenu issu d'une minorité. Sur cette base, la formulation suivante, pourrait être :

Formulation initiale

Extrait de formulation (intégrant un exemple) :

« Les temps simples de l'indicatif se forment ou se conjuguent sans auxiliaire. Ils sont au nombre de quatre. Ce sont : le présent,

le futur simple, l'imparfait et le passé simple. Exemple : Les élèves rangeaient leurs cahiers. »»

Formulation prenant en compte l'écriture inclusive

Extrait de formulation (intégrant un exemple) :

« Les temps simples de l'indicatif se forment ou se conjuguent sans auxiliaire. Ils sont au nombre de quatre. Ce sont : le présent, le futur simple, l'imparfait et le passé simple. Exemple : Les transsexuels organisent une marche pour leur acceptation par la société. »»

Cette formulation, on le relève, est centrée sur une minorité.

- la proposition d'activités d'application inclusives : il s'agit ici de prendre en compte, lors de la conception des exercices, des corpus ouverts, dans lesquels tous les genres et toutes les minorités se retrouvent. Ainsi, l'évaluation suivante pourrait devenir :

Évaluation initiale :

« Écris le verbe entre parenthèses au présent de l'indicatif.

1. Je m'(appeler).
2. Nous (jeter) les ordures.
3. Nous (ranger) nos habits.
4. Il (préférer) les grillades.
5. Il (envoyer) des messages à ses proches. »»

Évaluation intégrant l'écriture inclusive

« Écris le verbe entre parenthèses au présent de l'indicatif.

1. Les filles s'(appeler).
2. Les garçons (jeter) les ordures.
3. Nous (ranger) nos habits.
4. les bisexuels (préférer) les grillades.

5. Les maçons (envoyer) des messages à leurs proches. »

En procédant de la sorte, on aurait appliqué les aspects grammaticaux de l'écriture inclusive.

3.2. Former les enseignants

Pour une mise en œuvre optimale de la question des « genres et des minorités » lors de la conception des cours, les enseignants.es devraient être formés.es de façon méthodique, à partir des repères stabilisés de manière théorique. Cette formation devrait être adressée aux étudiants en formation initiale à l'École Normale Supérieure ou encore aux enseignants.es de terrain. Dans ce dernier cas, la formation devrait être assurée par les Inspecteurs exerçant dans les Antennes de la Pédagogie et de la Formation continue. Lors de ces formations, les moments précis du cours où ces dimensions doivent être intégrées devraient être partagés avec ces enseignants.es. Les techniques pédagogiques devraient donc être adaptées aux innovations. En outre, cette formation des enseignants.es devrait être orientée vers leur sensibilisation aux enjeux de l'inclusion, afin qu'ils.elles aient une vision claire de ce que tout doit être mis en œuvre dans une classe pour favoriser la réussite de tous.toutes les élèves.

Pour arriver à cela, chaque élève devrait se sentir concerné par ce qui se passe en classe. Qui mieux qu'un.e enseignante convaincue peut conduire ses élèves à ce résultat ? Dans ce sens, les enseignants.es devraient être formés.es à la reconnaissance des variantes linguistiques liées aux élèves appartenant aux minorités. Ils.elles devraient être formés.es à une remise en cause des modèles grammaticaux traditionnels qui favorisent une vision de la langue : ils devraient ainsi être formés à s'assurer que les exemples utilisés dans les cours ne renforcent pas les stéréotypes. De la sorte, ces enseignants.es devraient être

ouverts.es à l'acceptation des approches descriptives et fonctionnelles de la langue, qui valorisent la diversité des usages. Par exemple, si dans le corpus initial, une phrase est libellée de la façon suivante : « Les candidats s'installent », lors de l'opération de manipulation, si l'enseignant.e souhaite faire une substitution du terme « candidat », il pourrait demander que ce terme soit remplacé par le féminin du mot utilisé, ou encore par un mot renvoyant à une minorité, notamment les transsexuels ou les lesbiennes. L'ouverture d'esprit des enseignants.es permettrait ainsi de lutter contre les préjugés et les discriminations.

Toutes ces pistes sont d'ailleurs prises en compte par Françoise Cahen (2020, pp. 60-65) lorsqu'elle souligne l'importance de former les éducateurs pour promouvoir des pratiques linguistiques inclusives dans l'éducation. On voit ainsi qu'elle propose plusieurs initiatives en lien avec la formation des enseignants. Elle suggère d'incorporer l'écriture inclusive dans les programmes de formation initiale des enseignants, afin qu'ils soient sensibilisés à son importance dès le début de leur carrière. En plus de cela, elle recommande la tenue des ateliers et des séances de formation interactives pour aider les futurs enseignants à maîtriser les techniques d'écriture inclusive et à les appliquer dans leurs cours. Par ailleurs, elle préconise la création de ressources et de guides pédagogiques pour accompagner les enseignants dans l'utilisation de l'écriture inclusive dans leurs pratiques quotidiennes. En outre, elle encourage une réflexion critique sur les normes linguistiques et leur impact sur les représentations de genre, incitant les enseignants à questionner leur propre usage de la langue.

Ces propositions visent à faire de l'écriture inclusive un outil de transformation des pratiques éducatives et de promotion de l'égalité.

3.3. Poursuivre la lutte contre la pression sociale

Pour que les enseignants.es de grammaire puissent concevoir des cours inclusifs, ils.elles devraient exercer dans un environnement qui s'y prête. Pour ce faire, la société devrait les y aider. Pour y arriver, l'État devrait amener les communautés et les familles à accepter les différences. Il conviendrait donc de dialoguer avec ces communautés et ces familles et d'établir avec elles d'étroites collaborations en vue de les sensibiliser en profondeur aux enjeux de l'inclusion linguistique et culturelle. Certes, cela est une mission ardue, au regard des pesanteurs culturelles. Toutefois, en cas de non résolution de cette contrainte, il serait difficile pour l'enseignant.e d'accomplir sa mission.

Jean-Pierre Cuq (2018, pp. 39-44) complète ces idées en mettant l'accent sur la mission de l'enseignant de grammaire. Ainsi, il relève que la grammaire n'est pas seulement un ensemble de règles, mais qu'elle est influencée par les évolutions sociales et culturelles. Dans ce sens, il plaide pour une approche plus contextuelle de l'enseignement de la grammaire, prenant en compte les réalités linguistiques variées des élèves. Son étude présente l'écriture inclusive comme réponse aux enjeux d'égalité et de représentation dans la langue, tout en examinant les résistances. Jean-Pierre Cuq questionne alors la rigidité des normes grammaticales traditionnelles et propose une réflexion sur leur évolution dans un monde en mutation. Il met en lumière la responsabilité des enseignants dans la transmission d'une vision dynamique et ouverte de la grammaire, favorisant ainsi une éducation linguistique plus inclusive. Ces idées invitent à repenser la grammaire dans un cadre contemporain, en l'adaptant aux besoins et aux réalités des apprenants.

Conclusion

La présente étude visait à analyser comment les enseignants.es du secondaire en Côte d'Ivoire prennent en compte les innovations liées à la dimension genre et minorités lors de la conception de leurs cours de grammaire. Pour ce faire, il a été nécessaire, au départ, de rappeler des généralités sur la grammaire et sur l'écriture inclusive. Cela a permis de décliner le triptyque sur lequel repose ce cours, à savoir l'observation-manipulation, la formulation et l'application, pour chaque point du cours. Par ailleurs, un aperçu sur la notion d'écriture inclusive a été présenté. La deuxième partie s'est proposée de mettre en lumière les principes et règles d'usage de l'écriture inclusive qui peuvent être intégrés dans les contenus des cours de grammaire, cela pour que ce cours se réfère à toutes les sensibilités.

Ces principes de divers ordres, vont de l'utilisation du point médian au respect des titres de civilité, en passant par l'accord et les pronoms privilégiés par la personne à qui l'on s'adresse ou dont on parle, l'alternance des genres, les formulations neutres, les accords qui prennent en compte les deux genres, l'évitement des stéréotypes de genre et le respect des préférences des personnes concernées. La troisième partie, pour sa part, a suggéré des stratégies de communication pour amoindrir les parasites pédagogiques et sociaux à l'efficacité de cette nouvelle manière d'exécuter les séances de grammaire au secondaire. Ces suggestions se déclinent en la fixation des règles théoriques de la prise en compte des genres et des minorités lors des cours, en la formation des enseignants, et en la poursuite de la lutte contre la pression sociale.

On peut ainsi relever que le postulat selon lequel l'enseignement/apprentissage de l'écriture inclusive dans ce niveau d'enseignement rencontre des difficultés d'ordre pédagogique et/ou psychologique, eu égard à l'environnement

social plus ou moins hostile à la promotion de certaines questions liées au genre, est effectif, au regard de la lecture de la fiche de cours analysée. Toutefois, malgré les pesanteurs liées, entre autres, à la pression sociale, il est utile d'aller progressivement vers la prise en compte de ces nouvelles réalités lors de la conception des cours de grammaire au secondaire. Cela pourrait permettre de développer des cours plus équitables, ouverts à la diversité et favorables à la réussite de tous les élèves, car cette approche holistique et concertée est essentielle pour garantir une plus grande équité et une meilleure prise en compte des minorités dans l'enseignement de la grammaire.

Pour finir, on peut affirmer que l'étude est d'une portée sociale évidente. En effet, trouver des solutions à la prise en compte de tous les types d'élèves dans une classe participe du bien être psychologique de ces derniers, ce qui est une source de motivation qui les prédispose à une bonne participation aux cours. Au-delà, les acquis de la présente étude pourraient amener les différentes entités impliquées dans l'exécution des cours de grammaire au secondaire à jouer pleinement leurs rôles, afin que chacun se retrouve dans les activités menées, ce qui est gage de paix sociale.

Références bibliographiques

- Bain Ken, 2014, *Les secrets des meilleurs professeurs*, Paris, Nouveaux horizons
- Beacco Jean Claude, 2014, *La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues*, Paris, Didier.
- Bourdieu Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Cahen Françoise, 2020, *Écriture inclusive et formation des enseignants, enjeux et pratiques*, Paris, Éditions les Archives contemporaines.

- Cuq Jean-Pierre, 2018, *Grammaire et société, enjeux contemporains*, Paris, Éditions Archives contemporaines.
- DIRECTION DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA FORMATION CONTINUE, 2018, *Programme éducatif et guide d'exécution 6^e*, Abidjan.
- DUJARDIN Claire, 2020, *La langue inclusive, un outil du féminisme*, Paris, Éditions des femmes.
- MALOUIN Marie Ève, 2018, *L'écriture inclusive, un enjeu de société*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 1984, *Guide pratique du professeur de français*, Évreux, Imprimerie Hérissey.
- RÉROLLES Raphaëlle, 2021, *Écriture inclusive : pour une langue égalitaire*, Paris, Éditions de l'atelier.